RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

UNION- DISCIPLINE- TRAVAIL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

NOTE D'INFORMATION N° 2067 du 22 OCTOBRE 2026

Le Chef de l'État a eu un entretien avec le Président de la Commission de l'UEMOA

Le Président de la République, S.E.M Alassane OUATTARA, s'est entretenu ce jeudi 22 octobre 2026, à Abidjan, avec M. Abdoulaye DIOP, Président de la Commission de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Le Président de la Commission de l'UEMOA a indiqué que sa visite s'inscrit dans le cadre des rencontres périodiques avec le Président Alassane OUATTARA, en vue de lui faire le point des activités de l'Institution, en sa qualité de Président en exercice de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de l'UEMOA.

Il a ajouté avoir profité de l'occasion pour lui rendre compte également de sa participation aux Assemblées annuelles du Fonds Monétaire International (FMI) et de la Banque Mondiale, qui se sont tenues récemment à Bangkok, en Thailande. A cet égard, il a exprimé au Chef de l'État, la totale satisfaction de la Communauté des bailleurs de fonds et des principales Institutions financières internationales pour les résultats obtenus par l'Union, notamment en termes de dynamique économique, mais aussi de gouvernance institutionnelle.

Ces partenaires ont tous salué, selon M. Abdoulaye DIOP, le dynamisme et la résilience des économies de la zone ouest africaine, d'autant que les taux de croissance de cet espace communautaire dépassent les 6% depuis plusieurs années. Il a ajouté qu'au cours des discussions, les différents partenaires et autres Ministres des Finances, ont préconisé la consolidation de ces acquis et la nécessité d'aller vers des politiques, programmes et projets pour une meilleure prise en charge des préoccupations des populations de l'Union.

A ce niveau, le Président de la Commission de l'UEMOA a précisé que si les performances économiques de la zone UEMOA ont été saluées par tous, cela est en partie dû à la Côte d'Ivoire qui a parfaitement joué son rôle en tant que première économie de l'Union, avec un dynamisme économique observé depuis plus de dix ans, et les importantes innovations financières constatées, notamment pour le financement du budget de l'État et le Programme National de Développement (PND).

Dans ce cadre, il a souligné que les uns et les autres ont souhaité que ces innovations financières puissent inspirer les autres pays membres de l'Union.

Le Président de la Commission de l'UEMOA a, par ailleurs, revélé avoir évoqué avec le Chef de l'État la question de la marche de l'Union au plan institutionnel, et celle de la signature du Pacte de convergence qui, a été un sujet de préoccupation pour les partenaires lors des discussions aux Assemblées annuelles de Bangkok.

En marge de l'entretien, le Président de la République a signé l'Acte additionnel, un important document qui institue le Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité entre les États membres de l'Union. Cet Acte additionnel, selon M. Abdoulaye DIOP, est un élément essentiel du dispositif de surveillance multilatéral de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine, et de crédibilité des politiques économiques menées au niveau de la sous-région.

L'objectif visé est le rétablissement du Pacte de convergence, dont l'application dans son ancienne version, a été suspendue temporairement en 2020 en raison de certaines contingences, notamment la COVID 19, en vue d'assurer la convergence des performances et politiques marcoéconomiques des États membres de l'Union et leur mise en cohérence avec la politique monétaire Commune.

Après le Président Alassane OUATTARA, les Chefs d'État des autres pays membres de l'Union devront signer cet Acte additionnel pour son adoption définitive.

Notons que le Ministre, Directeur de Cabinet du Président de la République, M. Fidèle SARASSORO, et le Ministre de l'Économie, des Finances et du Budget, M. Adama COULIBALY, ont pris part à la rencontre et à la signature de l'Acte additionnel.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter :

Eric DRO DIOMANDÉ,
Direction de la Communication / Département Presse et Multimédia
Tél : (+ 225) 27 20 31 44 89 – 07 49 40 00 63
E-Mail: eric.dro@presidence.ci - servicepresse.pr@presidence.ci